

Challenge de la
Mobilité
Hauts-de-France

DU 16 AU 21
SEPTEMBRE 2024



**UN PETIT PAS
POUR L'HOMME**
UN GRAND PAS POUR LA MOBILITÉ



**10^{ème}
édition**

challenge-mobilite-hdf.fr

Au travail, #jyvaisautrement

Avant de participer au Challenge, ce petit quiz est l'occasion pour vous de réviser vos connaissances sur les mobilités.

Quiz de la mobilité 2024

1. En comptant toutes les catégories, combien de prix sont mis en jeu dans le cadre du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France ?

- 16
- 17
- 18
- 19

2. Dans les grandes agglomérations françaises, une voiture est stationnée environ :

- 60% du temps
- 75% du temps
- 90% du temps
- 95% du temps

3. En mai 2024, quelle était la longueur cumulée en kilomètres de tous les aménagements cyclables de la région Hauts-de-France (en comptant les pistes cyclables, voies vertes, bandes cyclables, double-sens cyclables, voies de bus partagées et aménagements mixtes) ?

- Environ 6 000 km d'aménagements cyclables
- Environ 8 000 km d'aménagements cyclables
- Environ 10 000 km d'aménagements cyclables

4. Le fait d'utiliser le vélo comme mode de transport pour les trajets domicile-travail porte le nom de :

- Daily biking
- Vélojob
- Véломouv
- Vélotaf

5. D'après les données fournies par les plateformes de covoiturage courte distance, quelle commune est le point de départ du plus grand nombre de trajets covoiturés dans la région Hauts-de-France ?

- Amiens
- Arras
- Beauvais
- Laon
- Lille

6. Les trajets domicile-travail en modes actifs sont associés à une diminution d'environ :

- 5% du risque de développer une maladie cardiovasculaire
- 10% du risque de développer une maladie cardiovasculaire
- 20% du risque de développer un diabète de type 2

7. Un(e) habitant(e) de Lille, dont le trajet domicile-travail en voiture fait 10 km, qui télétravaille une fois par semaine économise environ :

- 21 heures et 148 € par an
- 29 heures et 129 € par an

8. En semaine, quel est le motif secondaire le plus fréquent d'un trajet domicile-travail multi-motifs ?

- Accompagnement
- Achats
- Loisirs et culture

9. Parmi ces propositions, quel équipement n'est pas obligatoire pour circuler à vélo ?

- Un avertisseur sonore
- Un casque pour tout enfant de moins de 12 ans
- Un éclairage fonctionnel
- Un gilet de haute visibilité pour le conducteur et passagers du vélo (en cas de visibilité insuffisante hors agglomération)
- Une béquille

10. La longueur du réseau ferré des Hauts-de-France (fret et voyageurs) correspond à environ :

- 5,5 fois la distance Dunkerque - Compiègne (à vol d'oiseau)
- 15,5 fois la distance Dunkerque - Compiègne (à vol d'oiseau)
- 30,5 fois la distance Dunkerque - Compiègne (à vol d'oiseau)

challenge-mobilite-hdf.fr

